RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **RAPPORT N° 52**

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

DGA de l'Administration Générale
Direction Adjointe du Budget
Service du Budget
0413312525

RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 14 AVRIL 2026
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : BP 2026 - Ports départementaux.

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le budget primitif (BP) des Ports départementaux pour l'exercice 2026 présente les données suivantes :

Libellé	BP 2025	BP 2026	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes	**1 644,3**	**2 564,6**	**56,0%**	**920,4**
Fonctionnement	1 268,1	1 298,1	2,4%	30,0
Investissement	376,2	1 266,5	236,7%	890,4
Dépenses	**1 644,3**	**2 564,6**	**56,0%**	**920,4**
Fonctionnement	1 010,3	1 164,6	15,3%	154,4
Investissement	634,0	1 400,0	120,8%	766,0

Crédits réels, chiffres exprimés en milliers d'euros

1 – La situation des recettes

Le montant des recettes de fonctionnement est estimé à près de 1,3 M€. Celles-ci sont constituées essentiellement de redevances d'occupation du domaine public, de droits de ports, d'une dotation versée par l'État et des recettes issues des contrats de concession.

Ce poste est en progression de 2,4 % par rapport à 2025.

La somme des recettes d'investissement est constituée de versements au titre du label « ports propres » mais surtout par des mouvements d'ordres relatifs aux amortissements et quote-part de subvention (cf 3 ci-après) et de la subvention du budget principal départemental de près de 1,2 M€ (+871,3 K€ par rapport au BP 2025).

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145024-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

2 – La situation des dépenses

L'augmentation du budget de fonctionnement, peu significative en volume (+154,4 K€), résulte d'une croissance des charges à caractère général (+41,3%) d'une part, et de baisses conjuguées des autres postes de dépenses (-91 % pour les charges exceptionnelles et près de -1 % pour les charges de personnel), d'autre part.

Les charges à caractère général hors impôts et taxes (451 K€) traduisent la mise en place d'actions nouvelles dans le cadre des opérations « ports propres ». Ainsi, les remises à niveau, l'entretien et les réparations des équipements portuaires mobilisent 370 K€ tandis que 30 K€ sont dévolus aux achats de barrages anti-pollution. S'y ajoutent 21 K€ dédiés à la maintenance des systèmes de vidéo protection.

Les impôts et taxes (montant constant), dont la taxe foncière, sont estimés à 235 K€.

Les autres charges (77,5 K€) concernent des dépenses diverses dont 75 K€ consécutifs à la réduction tarifaire accordée aux bateaux de tradition de La Ciotat.

Le volume des charges de personnel (391 K€ ; -3 K€) s'appuie sur l'estimation des effectifs affectés au fonctionnement du budget annexe.

Les dépenses d'investissement représentent 1,4 M€ (634 K€ au BP 2025).

Les études (420 K€) portent notamment sur les travaux de confortement de la digue d'avant-port, la digue du phare et les digues du Large de Cassis. Elles concernent également un diagnostic de la digue du port de La Ciotat, une analyse des mouvements des masses d'eau et l'avivement (génération d'un courant limitant ainsi la sédimentation et les nuisances dues à la stagnation des eaux) du port de Niolon. Elles incluent, enfin, le repérage de réseaux sur certains ports (dossiers d'antériorité).

Au-delà des études, des travaux d'infrastructures portuaires (789 K€) se répartissent entre les ports de Carro, du Jaï, de la Redonne, de la Ciotat, de Pertuis, de Niolon et de Sagnas.

S'y ajoutent 181 K€ pour la réfection du Quai Saint Pierre, et 10 K€ au titre du matériel pour les stations portuaires. Ils portent notamment sur les actions suivantes : la poursuite du dispositif CATCHSED (dispositif pour piéger les sédiments) au Jaï et le dragage de ce même port ; les travaux de remise à neuf et de réhausse des pannes A et B sur le Port de Carro et la création de 4 pontons flottants sur le port de Cassis.

3 – Les crédits d'ordre

Ils sont constitués des dotations aux amortissements (749 K€), de la quote-part des subventions d'investissement (694 K€) et d'un transfert d'études pour 100 K€.

Ces crédits sont complétés d'un virement entre sections, la section de fonctionnement dégageant un

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145024-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

autofinancement de près de 78,5 K€ au profit de celle d'investissement.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône

Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145024-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CD-2026-04-14-52

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 14 AVRIL 2026

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : BP 2026 - Ports départementaux.

L'an deux mille vingt-six, le mardi quatorze avril à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Martine VASSAL.

Présent(s) :
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Azad KAZANDJIAN, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINE, M. Yannick OHANESSIAN, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :
Mme Sophie CAMARD, Mme Samia GHALI, M. Anthony KREHMEIER.

Donne(nt) pouvoir :
Mme Sabine BERNASCONI à M. Yves MORAINE, Mme Laure-Agnès CARADEC à M. Didier REAULT, M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, M. Sylvain DI GIOVANNI à Mme Agnès AMIEL, M. Gérard FRAU à Mme Audrey GARINO, Mme Magali GIORGETTI à M. Azad KAZANDJIAN, Mme Mandy GRAILLON à M. Martial ALVAREZ, M. Eric LE DISSES à Mme Valérie GUARINO, M. Thierry SANTELLI à Mme Alison DEVAUX.

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145024-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

DÉPARTEMENT BOUCHES DU RHÔNE

N° CD-2026-04-14-52

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 14 AVRIL 2026

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINE

OBJET : BP 2026 - Ports départementaux.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 14 avril 2026, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Vu la maquette budgétaire ci-annexée,

A décidé :

- d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2026 du budget annexe des ports départementaux ;

- de préciser que ce budget primitif est adopté sans vote formel, par chapitre, selon la maquette budgétaire M4 ;

- d'approuver les mouvements d'affectations comme figurant en annexe ;

- d'autoriser des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) .

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145024-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

Adopte à l'unanimité

Pour : 47
Mme Martine VASSAL, M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, Mme Nicole JOULIA, M. Eric LE DISSES, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINE, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL.

Abstentions : 8
Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Magali GIORGETTI, M. Sébastien JIBRAYEL, M. Azad KAZANDJIAN, M. Yannick OHANESSIAN, Mme Josette SPORTIELLO, M. Ahmed HEDDADI.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Nathalie CAROLLO

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20260414-145024-BF-1-1
Date de télétransmission : 15/04/2026
Date de réception préfecture : 15/04/2026

BUDGET ANNEXE DES PORTS (06)

MOUVEMENTS D'AFFECTATIONS DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME Nomenclature M4 BP 2026

SITUATION DE L'AP							SITUATION DE L'AFFECTATION		
Millésime et numéro d'AP	**Imputation budgétaire M57**	**Millésime et numéro d'opération**	**Libellé d'opération**	**Stock AP après DM2 2025 (y compris anticipations BP 2026)**	**Flux AP BP 2026 (hors part anticipée)**	**Montant AP M4 après BP 2026 (y compris part anticipée BP 2026)**	**Part affectée M4 après DM2 2025 (y compris part anticipée BP 2026)**	**Mouvements d'affectation**	**Nouveau total affecté**
2016-10449G	2318-6	2011-1012943	Refection quai Saint Pierre opération déléguée	1 470 500,00	181 000,00	1 651 500,00	1 470 500,00	181 000,00	1 651 500,00
2019-10449H	2318	2019-1014057	Modernisation des ports départementaux 2019	5 431 241,51	1 035 000,00	6 008 241,51	5 431 241,51	1 035 000,00	6 008 241,51
2019-10449H	2031	2019-1014057	Frais d'études	809 073,69	420 000,00	1 229 073,69	809 073,69	420 000,00	1 229 073,69
TOTAL GÉNÉRAL AUTORISATIONS DE PROGRAMME				**7 710 815,20**	**1 636 000,00**	**8 888 815,20**	**7 710 815,20**	**1 636 000,00**	**8 888 815,20**